



PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH • 12-14 ans

Vacances scolaires 2022-2023

Centre aéré de Lezoux

1 Rue Pasteur
63190 Lezoux

PRESENTATION

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Educatif. Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de Lezoux, le Projet Pédagogique décrit en détail un accueil en particulier, celui du centre de loisirs de Lezoux section 12-14 ans.

Le centre de loisirs de Lezoux, section 12-14 ans, s'adresse à un public en recherche d'émancipation, d'autonomie, de repères ou de sensations.^[1] Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs liés à cette tranche d'âge et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Educatif. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Le centre de loisirs de Lezoux section 12-14 est déclarée auprès SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) du Puy de Dome. Elle est donc soumise à une réglementation stricte visant à assurer la sécurité physique et morale du jeune : Obligation de rédiger un projet pédagogique, renforcement de la sécurité des locaux...

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

1 – PUBLIC

Les jeunes de 12 à 14 ans résidants sur le territoire CCEDA sont accueillis en accueil de loisirs sans hébergement : le centre aéré de Lezoux.

Entre 12 et 14 ans s'annonce une nouvelle étape. C'est un cap important de la vie du futur adulte. De nombreux changements s'opèrent, que ce soit au niveau corporel, des émotions et des sentiments qu'au niveau des pensées. On observe généralement un manque de confiance en soi, un regard sur l'autre qui change.

Le jeune révèle de plus en plus son tempérament et a envie de se retrouver avec d'autres, de discuter, d'être écouté, conseillé, et motivé par des adultes. Il veut tester de nouvelles expériences, connaître de nouveaux loisirs.

Il souhaite aussi être reconnu en tant qu'individu à part entière, capable de penser et d'agir de manière autonome. Il a différentes perceptions du territoire qui l'entoure et de ce qu'il s'y passe

L'objectif de l'accueil en collectivité est de permettre l'accessibilité de tous aux infos et aux événements se déroulant aux alentours et sur la commune, et bien sûr de vivre ensemble un temps commun de loisirs et de temps libre.

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

2 – OBJECTIFS

Objectif 1 Favoriser l'accueil des jeunes

A - Ouvrir un lieu d'accueil adapté aux jeunes

- ✓ Mettre à disposition une salle avec du matériel
- ✓ Permettre aux jeunes d'aménager leur salle à leur manière

B - Faire connaître cet accueil sur le secteur

- ✓ Diffuser des plaquettes d'information
- ✓ Passer l'information dans les différents journaux et bulletins de proximité
- ✓ Par le biais des réseaux sociaux Facebook, Instagram et du site internet de la commune

C - Proposer des animations et faire découvrir des activités sous la responsabilité d'un animateur

- ✓ Mettre en place des animations et projets adaptés aux jeunes
- ✓ Faciliter des passerelles avec les associations locales existantes : sportives, culturelles
- ✓ Encadrement par une personne compétente et qualifiée

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

Objectif 2 → Rendre les jeunes acteurs de leurs temps libre

A - Responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement de l'espace jeune

- ✓ Mise en place d'un règlement intérieur en collaboration avec les jeunes
- ✓ Laisser la possibilité aux jeunes de préparer, organiser et monter des projets
- ✓ Permettre aux jeunes d'être source de propositions dans la mise en place des projets et animations
- ✓ Mise en place et répartition de responsabilités dans la salle

B - Les impliquer dans la mise en place des projets, des animations

- ✓ Les jeunes pourront décider et organiser leurs activités ou projets (Recherche, autofinancement, réalisation)
- ✓ Possibilité de mettre en place un bureau de jeunes qui sera le référent du groupe et le fil conducteur avec l'équipe d'animation
- ✓ Lien avec l'accompagnatrice projets jeunes CCEDA

C - Accompagner et aider les jeunes dans leur orientation scolaire ou professionnelle

- ✓ Aide à la recherche de stages, d'emploi
- ✓ Aide administrative : CV, lettre de motivation
- ✓ Mise en place de rencontres avec des professionnels

Les adolescents affectionnent tout particulièrement les activités à sensation ou sortant de l'ordinaire. Celles-ci représentent un bon moyen de mobiliser les troupes, d'inciter les jeunes à s'inscrire. Néanmoins, elles ne peuvent représenter une fin en soi : elles devront être associées à des activités nécessitant plus d'investissement personnel, de participation active. Le choix des activités devra se faire en fonction des souhaits des jeunes.

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

Objectif 3 → Impliquer les jeunes dans la vie locale

A- Découvrir le milieu dans lequel ils évoluent

- ✓ Mise en place d'activités favorisant la connaissance de leur territoire (culture, histoire, gastronomie...)
- ✓ Mise en place d'activités favorisant l'échange avec les associations et organisation locales (fêtes locales, manifestations...)

B- Sensibiliser les jeunes sur le respect du patrimoine local

- ✓ Des actions de prévention et de mise en valeur du patrimoine seront élaborées

B- Sensibiliser les jeunes au développement durable

- ✓ Des actions de nettoyages seront mises en place
- ✓ Activités sur la connaissance des déchets et le tri sélectif

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

Objectif 4 → Accompagner les jeunes au cours de l'adolescence

A- Prévenir les addictions et comportements à risques

- ✓ Proposer des actions de prévention (prévention routière, drogue, Alcool, sexualité, hygiène...)
- ✓ Organisation de débats et soirées à thème

B- Permettre la valorisation de soi et la relation avec les autres

- ✓ Mise en place d'activités variées où chacun peut s'exprimer, s'épanouir et se mettre en valeur tout en respectant les capacités, âges et sexes de chacun

C- Permettre le maintien des liens entre les jeunes et leurs familles

- ✓ Organiser des activités au niveau familial
- ✓ Des actions avec et pour les parents seront proposées afin de permettre aux familles de comprendre et de partager le ressenti des jeunes (soirée parents/jeunes, soirée débat...)

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 ACTIVITES	7 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	----------------	-----------------

Objectif 5 → Les relations Humaines

A - Relations Jeunes/jeunes

- ✓ Tous les jeunes ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres.
- ✓ Chaque jeune a le même pouvoir de décisions (choix des activités, choix des sorties...).

B - Relations Jeunes/Animateurs

- ✓ L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.
- ✓ Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et respectueux des autres.

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	-----------------

Fonctionnement

Périodes d'ouverture

Hors scolaires :

Du lundi au vendredi 7h15 à 18h30

Le centre de loisirs de Lezoux section 12-14 est fermée 3 semaines en Août et 2 semaines à Noël.

Modalités d'inscription et tarifs

Chaque jeune âgé de 12 à 14 ans peut librement s'inscrire par les parents :

- En s'inscrivant sur le portail familles (gestion UFCV) au même titre que les 3-11 ans.

Un tableau des tarifs sera consultable dans le règlement intérieur.

L'enfant peut être inscrit :

Matin sans repas de 7h15 à 12h00

Matin avec repas de 7h15 à 13h45

Après-midi sans repas de 13h00 à 18h30

Après-midi avec repas de 12h00 à 18h30

En journée complète de 7h15 à 18h30

Un forfait semaine est proposé aux parents avec tarif dégressif (voir tarifs sur le règlement intérieur)

Le départ du lieu d'accueil :

- Le jeune peut quitter seul le lieu d'accueil, sur autorisation des parents à partir de 17h.
- A défaut d'une telle autorisation, le jeune doit obligatoirement être repris par ses parents ou par la personne nommément désignée par eux également à partir de 17h.

Le centre de loisirs de Lezoux section 12-14 est un lieu d'accueil encadré par des animateurs dans lequel les jeunes peuvent jouer ou organiser leurs

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	-----------------

activités pendant leurs temps libres.

Moyens

Moyen humain

Une animatrice référente diplômée du BPJEPS

Moyen d'accueil

- Une salle à l'étage du centre de loisirs de Lezoux

Il dispose

- D'un espace de « **Jeux** » avec baby-foot, jeux de sociétés et musique
- D'un espace « **détente** » avec tv.
- Les jeunes peuvent profiter de la cuisine du centre ainsi que les sanitaires

Moyens matériel

Le centre de loisirs de Lezoux section 12-14 possède son matériel propre et adapté à la tranche d'âge pour l'initiation aux sports inhabituels. Il possède aussi des jeux de sociétés adaptés aux besoins du groupe. Du matériel a été subventionné par la CAF et a été mis à disposition des jeunes (un baby-foot, une sono, des jeux de société et du matériel sportif...) La salle est équipée de tables, chaises, et bureau. Le matériel pédagogique, éducatif et administratif est attribué selon les besoins et les activités réalisées. Pour les activités extérieures, nous avons toute la cour de

1 PUBLIC	2 OBJECTIFS	3 FONCTIONNEMENT	5 MOYENS	6 EVALUATION
-------------	----------------	---------------------	-------------	-----------------

Évaluations

Évaluation quantitative

Taux de fréquentation des jeunes

% par âges

% par communes

% des périodes fréquentées

Nombre d'activités proposées

Nombre d'activités réalisées

Nature des activités

Nombre d'associations partenaires

Évaluation qualitative

Cette évaluation se fera en s'appuyant sur les objectifs fixés dans le projet éducatif et pédagogique

Des critères précis seront à définir :

Force de proposition des jeunes
Implication des jeunes
Implication des parents
Déroulement des activités

Type des associations partenaires
Évolution de la structure
Perception des actions par les jeunes et les familles
Les difficultés rencontrées

Un bilan peut être fait avec les jeunes, soit de manière formelle en réunissant le groupe et en demandant des avis, soit de façon informelle, en discutant avec les jeunes pendant des activités, où bien aussi par le biais un questionnaire de satisfaction.